CCE116 - participation et droits culturels

Mis à jour le 26-03-2025

Code : CCE116

Unité d'enseignement de type cours

4 crédits

Volume horaire de référence (+/- 10%) : **40 heures**

Responsabilité nationale :
EPN16 - Innovation / Alice ANBERREE

Contact national :

EPN16 - Ingénierie culture et création

2 rue Conté
75003 Paris

Laurent Bichaud
ingenierie-culture@lecnam.net

Présentation

Prérequis

UE ouverte à tout auditeur dans la limite des places disponibles et plus particulièrement :

- à toute personne travaillant ou souhaitant travailler dans le secteur culturel et artistique (structure patrimoniales, muséales comme de création), en particulier sur des postes de responsables de service des publics ou de médiation, communication, relations publiques, programmation, commissariat, direction de structure ;
- à toute personne travaillant ou souhaitant travailler pour des structures de subventionnement ou de financement d'actions culturelles artistiques (directions de collectivités territoriales, fondations, structures de l'économie sociale et solidaire, réseau associatif, fédération du secteur socio culturel ou de l'éducation populaire, de l'éducation artistique et culturelle, réseau/organisme/fédération professionnelle des secteurs de la culture et de la création…)
- aux artistes et créateurs (designers, métiers d'art, scénographes,….) qui souhaitent interroger leur pratique au regard des notions de médiation et participation

Objectifs pédagogiques

Construire un projet culturel participatif, prenant acte des profondes transformations en cours en la matière au sein du secteur culturel. Comprendre la notion de participation des publics associée à celle de droits culturels, et les conséquences pratiques de leur prise en compte sur l'activité artistique et culturelle : processus de création, circuits de diffusion, choix de programmation, postures de communication, approches de la valeur des œuvres…

Programme

Contenu

- Panorama historique et philosophique des différentes approches de politiques des publics (démocratisation culturelle, développement des actions de médiation, démocratie culturelle, éducation populaire, droits culturels…).
- Mise en discussion des différents objectifs possibles d'une politique des publics et d'actions de médiation (diffusion du patrimoine, diffusion de créations, excellence artistique, diversité artistique, accessibilité, émancipation des personnes par la sensibilité artistique, par la découverte, par l'expression, cohésion sociale…).
- Analyse de projets et pratiques organisationnelles en matière de politique des publics au prisme des notions de réception et de participation (éléments de sociologie de la culture et des publics, éléments de communication et de marketing).
- Mise en discussion des processus et méthodes de construction et d'évaluation des politiques des publics.

Les séances alterneront entre présentations et discussions de ressources académiques, et présentations et discussions de cas réels, avec des interventions d'académiques et de praticien·ne·s.

Modalités de validation

- Contrôle continu

Description des modalités de validation

Dossier analytique

Au fil des séances et en mobilisant les outils discutés en cours, les auditeurs et auditrices construiront, seul·e·s ou en groupe de 2-3, un dossier de présentation et d'analyse problématisée d'une structure ou d'un projet culturel et de sa politique des publics.